

LE RÉSEAU DES INGÉNIEURS-TRANSFERT DU CNRS

Créé en 2022, le réseau des ingénieurs-transfert est votre point d'entrée vers les expertises du CNRS. Il accompagne les acteurs du monde socio-économique pour identifier rapidement les compétences adaptées à leurs enjeux, qu'il s'agisse de relever un défi scientifique ou technologique, de réaliser une prestation de recherche ou de construire un projet de recherche partenarial.

Le réseau des ingénieurs-transfert du CNRS



Accédez facilement aux compétences et savoir-faire de nos laboratoires pour faire avancer vos projets en toute confiance ! Nous vous accompagnons à chaque étape.

TROUVER MON INTERLOCUTEUR

Comment faire ?

1. **Identifiez**, à l'aide du moteur de recherche, le laboratoire correspondant à votre thématique, votre secteur d'activité ou la localisation souhaitée.
2. **Demandez** à être contacté par l'ingénieur-transfert concerné.
3. **Nous échangeons** avec vous pour comprendre votre besoin, répondre à vos questions et explorer les possibilités de collaboration.
4. **Vous décidez**, en toute liberté et à votre rythme, de donner suite ou non aux échanges.

Pourquoi ce réseau ?

Vous avez peut-être :

- une **idée** à valider
- un **défi technologique** à relever
- ou simplement une **question stratégique** à éclaircir

Pourtant, identifier la bonne expertise scientifique et le bon interlocuteur au sein d'un grand organisme de recherche peut s'avérer complexe et chronophage. C'est précisément la mission du réseau des ingénieurs-transfert du CNRS.

Présents dans nos laboratoires partout en France, **les ingénieurs-transfert sont vos interlocuteurs privilégiés**. A l'écoute de vos enjeux, ils font le lien entre vos besoins et les expertises du CNRS.

À qui s'adresse le réseau des ingénieurs-transfert ?

Tous les acteurs du monde socio-économique souhaitant s'appuyer sur la recherche publique peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un ingénieur-transfert, quels que soient :

- leur **nature** : entreprise, établissements de santé, collectivités, associations, etc.
- leur **taille** : start-up, PME, ETI, grands groupes
- leur **secteur d'activité** : santé, IA, énergie, agro, matériaux, mobilité, environnement, etc.
- leur **niveau de maturité** en matière d'innovation : première collaboration ou projet déjà structuré
- leur **localisation géographique** : grâce à un réseau de laboratoires répartis sur tout le territoire français
- la **thématique scientifique** de leur projet

Que propose concrètement le réseau des ingénieurs-transfert ?

1. Expertise

Renforcez votre compétitivité

Les ingénieurs-transfert facilitent votre accès aux expertises du CNRS grâce à un vaste réseau de laboratoires répartis sur l'ensemble du territoire :

- Plus de 1 000 laboratoires couvrant **l'ensemble des disciplines scientifiques**
- Des **expertises reconnues** et des plateformes technologiques donnant accès à des **équipements de pointe**

Selon votre besoin, deux formes de collaboration sont possibles :

1. Construire un **projet de recherche** avec le CNRS

- Travail conjoint sur un prototype, une méthode, une technologie
- Partage des résultats et définition des modalités de propriété intellectuelle
- Possibilité de mobiliser des co-financements, notamment via des dispositifs comme les thèses CIFRE

2. Bénéficier d'une **expertise scientifique ciblée**

- Étude, test, analyse, modélisation, simulation, diagnostic, etc.
- Budget et durée maîtrisés

Et si vous avez simplement une question ?

Vous pouvez simplement nous contacter pour :

- Obtenir un conseil technique
- Identifier si un sujet relève d'une prestation scientifique ou d'un projet de recherche collaboratif

→ **Tout commence par une première discussion avec un ingénieur-transfert**

2. Accompagnement

Un interlocuteur unique pour simplifier vos démarches

Vous êtes accompagné par un ingénieur-transfert qui :

- **Comprend** vos enjeux et vos objectifs
- **Vous oriente** vers les experts adaptés à votre projet
- **Vous aide à structurer** votre collaboration avec le CNRS
- **Facilite** les démarches administratives, juridiques et contractuelles
- **Vous accompagne** jusqu'à la réalisation concrète de votre projet

→ **Vous gagnez du temps et avancez plus sereinement dans la construction de votre projet**

3. Financement

Des solutions adaptées à votre projet

L'ingénieur-transfert vous accompagne également pour :

- estimer les coûts et planifier les étapes de votre projet
- identifier des dispositifs de financement les plus pertinents

Selon votre situation, **différents dispositifs peuvent être mobilisés** :

- Crédit Impôt Recherche (CIR)
- Subventions (Bpifrance, Régions...)
- Thèses CIFRE (ANRT)
- Appels à projets nationaux et européens (ANR, Horizon Europe...)

→ **Vous identifiez les leviers de financement adaptés à votre démarche**

Prenez contact dès aujourd'hui avec nos ingénieurs-transfert pour explorer les possibilités qui s'offrent à vous et découvrir comment nos laboratoires peuvent répondre à vos besoins.
Nous sommes impatients de collaborer avec vous !